

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 30 JANVIER 2020**

DEL01JANV2020

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2019

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente
M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Etat

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté

Ville de Besançon

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. François FAVORY
M. Jean-François GIRARD
M. Patrice NEUENSCHWANDER
M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN
Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. François FAVORY
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET
M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Anne MATHERON
M. Emmanuel LADERRIERE, ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE
M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

Absents excusés :

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté
Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale
M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs
M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2019.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 19

Pour : 19

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR VOTE**

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2019, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente
Christine BOUQUIN